

Habitat et cadre de vie à l'époque moderne





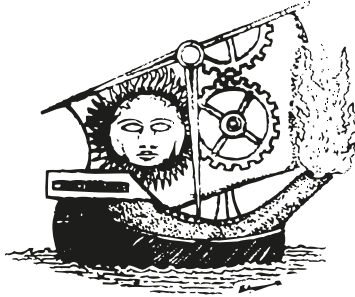
L'habitat est un marqueur social susceptible de révéler bien des us et coutumes. Ce volume fait partager les récentes découvertes, obtenues à partir d'enquêtes de terrain et de recherches dans les archives (inventaires après décès, plans d'architectes), pour mieux faire comprendre l'évolution des implantations et les structurations de l'espace habité dans lequel pénètre le lecteur.

À travers l'habitat aristocratique et clérical et ses différentes formes, les locaux professionnels et les maisons ordinaires en ville, et l'évolution des habitats ruraux, un large éventail d'études permet d'aborder bien des aspects de la vie des hommes et des femmes aux Temps modernes, une piste de recherches féconde, car le cadre de vie conditionne ou reflète souvent la façon de penser et d'agir.

Couverture : Brueghel le Jeune, dit Brueghel d'Enfer, *L'Adoration des mages, hiver*, huile sur bois, ca 1617-1633, Venise, musée Correr © De Agostini Picture Library/A. Dagli Orti/Bridgeman Images



HABITAT ET CADRE DE VIE À L'ÉPOQUE MODERNE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

DANS LA MÊME COLLECTION

*Les Monarchies française et espagnole
(milieu du XVI^e siècle-début du XVIII^e siècle)*

La Renaissance

*Révoltes et révolutions
en Amérique et en Europe (1773-1802)*

Les Sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle

Les Paysages à l'époque moderne

*Les Affrontements religieux en Europe
1500-1650*

*Turcs et turqueries
(XVI-XVIII siècles)*

*L'Opinion publique en Europe
1600-1800*

*Les Circulations internationales en Europe
(1680-1780)*

*Les Universités en Europe
(1450-1814)*

*La Péninsule Ibérique et le monde
(1470-1640)*

Habitat et cadre de vie à l'époque moderne

Préface de Lucien Bély

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les Presses de l'université Paris-Sorbonne, désormais Sorbonne Université Presses,
sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0515-5

ISBN DU PDF GLOBAL : 979-10-231-1045-6

I. Marjorie Meiss-Even : 979-10-231-1046-3

I. Nicolas Courtin : 979-10-231-1047-0

I. Natacha Cocquery : 979-10-231-1048-7

I. Frédéric Meyer : 979-10-231-1049-4

II. Linnéa Rollenhagen Tilly : 979-10-231-1050-0

II. Youri Carbonnier : 979-10-231-1051-7

III. Michel Figeac : 979-10-231-1052-4

III. Martine Caminade & Jean-Pierre Lacombe-Massot : 979-10-231-1053-1

Maquette : 3D2S, mise en page : Emmanuel Marc Dubois
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

fax : (33)(0)1 53 10 57 66

PRÉFACE

Lucien Bély

Un homme doit d'abord se nourrir, s'abriter et se chauffer pour survivre : c'est une évidence à laquelle nous ne pouvons qu'être sensibles aujourd'hui encore, alors qu'une partie de la population française n'a pas de domicile fixe.

L'habitat est bien une préoccupation essentielle et son étude historique pour les Temps modernes constitue donc une piste de recherche féconde qui permet d'aborder bien des aspects de la vie humaine. La maison devient souvent l'objet de grands efforts et de sacrifices consentis tout au long d'une existence. Elle sert de cadre à la vie familiale comme à la sociabilité ordinaire. Elle protège les enfants, ainsi que les meubles ou le bétail. Elle contribue parfois à l'affirmation dans la société, comme signe d'une ascension. Elle montre le rang dans un monde hiérarchisé, en particulier pour bien distinguer les seigneurs. Elle reflète aussi les activités humaines auxquelles elle sert de cadre, qu'il s'agisse de la fabrication du vin ou du travail d'un ministre.

Nous avons déjà une idée assez précise de l'habitat à l'époque moderne en visitant de magnifiques hôtels particuliers dans les villes et de splendides châteaux dans les campagnes. Si ces monuments offrent d'utiles indications sur les anciens modes de vie, ils ne correspondent qu'à une élite sociale, celle des différentes noblesses. L'historien de l'art a bien déblayé le terrain en rendant compte avec précision des choix esthétiques qui prévalent dans ces belles demeures.

Celles-ci ne peuvent suffire à l'historien. Les maisons plus simples, celles des petites gens, lui ont longtemps échappé alors qu'il laissait l'ethnologue et l'anthropologue prendre de l'avance sur ce terrain essentiel. Ce livre montre qu'un renouveau s'opère et que des études historiques se sont multipliées sur l'habitat de tous les groupes sociaux.

Cet ouvrage offre en effet un large éventail d'études pour aborder des milieux très divers, de la haute noblesse au monde des gentilshommes

campagnards, du palais de l'évêque au presbytère du curé, de la maison des villes à celle des champs. Au fil des pages, nous découvrons des moments différents et des contextes très variés.

Ce recueil montre aussi quelles sources nouvelles ont stimulé un véritable renouveau historique et comment elles peuvent être confrontées aux vestiges qui sont conservés aujourd'hui, dans une démarche proche et complémentaire de l'archéologie.

8 Ce livre donne sa place à l'habitat rural qui n'est peut-être pas le plus facile à étudier. Alors que la plus grande partie de la population vit dans les campagnes, nous avons souvent des idées très générales sur les maisons des paysans. La recherche se trouve facilitée lorsque le chercheur peut se rendre sur le terrain pour observer des témoins du passé. La maison rappelle la nature qui l'entoure et qui lui fournit des matériaux commodes. De même, cet ouvrage nous permet de pénétrer chez les artisans et les boutiquiers des villes, ainsi que chez les pauvres vicaires.

Une telle approche historique ne se contente pas d'une description des bâtiments. Elle propose des questions sur leur usage réel, ainsi sur la destination des différentes pièces, et la tâche reste ardue pour le XVII^e siècle. Dans les maisons ordinaires, nous découvrons les espaces communs, avec les escaliers, mais aussi les puits et les lieux d'aisances.

À partir du cadre de la vie quotidienne, une approche sociale et culturelle s'avère possible. Pour les très grands seigneurs, l'habitat se démultiplie et se disperse : la manière d'habiter devient alors une errance de demeure en demeure. Pour l'artisan ou pour le paysan, l'activité professionnelle se trouve imbriquée dans la vie familiale. L'habitat révèle aussi des évolutions sociales, par exemple dans la noblesse où les écarts se creusent au XVIII^e siècle.

L'habitat connaît une transformation, une évolution continue qui traduit sans doute un progrès général. Les espaces habités se dilatent, les pièces ont une attribution plus précise, les immeubles gagnent en hauteur. Parallèlement, la construction fait de plus en plus partie des activités majeures de l'économie qu'elle contribue à stimuler. Elle s'accompagne de spéculation et cela renvoie à l'histoire financière et politique d'une période donnée. Cela s'oppose ou cela rencontre la

volonté, plus ou moins forte selon les périodes, des autorités urbaines ou de l'État de donner à la ville cohérence et beauté.

Ces études précises, riches d'informations historiques et de problématiques nouvelles, évoquent avec sensibilité ce cadre matériel où se déroulait la vie des femmes et des hommes d'autrefois, riches ou pauvres, campagnards ou citadins.

Au nom de notre association, j'exprime notre gratitude à Nicolas Le Roux, notre Secrétaire général, qui a organisé le colloque à l'origine de cet ouvrage, et à Françoise Dartois-Lapeyre, notre Secrétaire générale adjointe, qui a préparé cette publication avec l'excellente équipe des PUPS.

PREMIÈRE PARTIE

Spécificités de l'habitat aristocratique et clérical

ENTRE NOTABILITÉ ET MODESTIE CLÉRICALE :
L'HABITAT DU CLERGÉ SÉCULIER EN FRANCE
À L'ÉPOQUE MODERNE

Frédéric Meyer
Université de Lorraine – CRULH

Les multiples travaux sur le clergé dans le monde catholique ont, depuis une trentaine d'années, mis l'accent sur son cadre de vie et son habitat. Le clergé a pu être ainsi présenté comme un médiateur des innovations (Alain Croix) et un excellent numéro des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* a posé la question dans ce sens¹. Il s'agissait alors d'étudier le clerc comme un notable et de saisir son influence dans la société, en descendant du haut vers le bas. On peut raisonner d'une autre façon. L'habitat du clergé possède une spécificité, parce que celui qui l'occupe n'est pas un être comme les autres. Son style de vie renvoie à un jugement moral sur la qualité du clergé tout entier. Si un évêque, un chanoine, un curé sont logés dans des maisons jugées trop luxueuses, ils sont moqués, jalouxés, critiqués. Si au contraire ils vivent trop modestement, dans un souci d'humilité, de renoncement, voire de sainteté, associée très souvent au rejet de tout confort matériel sous l'Ancien Régime, les critères sociaux de l'époque, qui associent la dignité à l'état, leur reprochent leur « indécence ». C'est ce dilemme que je propose d'appréhender ici. Il faut essayer de comprendre, au-delà de la seule description de la maison d'un chanoine ou d'un curé, ce que le cadre de vie clérical signifie, comment il est perçu par les fidèles, et considérer que son agencement n'est pas dû au hasard de la fortune de son locataire.

À côté des sources décrivant le palais épiscopal ou le presbytère dans son implantation dans la localité, ses travaux, sa fiscalité, d'autres,

1 « Clercs et changements matériels, travail et cadre de vie (xv^e-xx^e siècle) » dossier des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 94/4, 1987. En particulier l'article d'Alain Croix, « Le clergé paroissial, médiateur du changement domestique ? Quelques remarques méthodologiques, quelques résultats », p. 459-474.

très nombreuses, ecclésiastiques ou non, en disent l'organisation et l'utilisation, conformément aux valeurs de l'époque. Les inventaires après décès, les procès-verbaux de ventes de bâtiments, les testaments, les écrits du for privé, les récits de voyageurs, les demandes d'aides auprès des intendants, documents conservés en séries C des archives départementales, ou Q pour les ventes révolutionnaires, et l'archéologie, forment un corpus qui ne demande qu'à être développé. L'abbé Sicard pour les évêques à la fin du XIX^e siècle, Jean Meuvret en 1968, et Michel Vernus plus récemment, en ont montré l'intérêt². Les travaux sur les curés, les chanoines, les évêques se sont multipliés. Si certaines provinces sont mieux connues que d'autres (la Bretagne, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Cambrésis par exemple ont fait l'objet de nombreuses recherches), et si l'on attend d'autres résultats sur les vicaires paroissiaux au XVI^e siècle, on peut néanmoins avoir une vue assez précise de l'habitat du clergé et de sa signification à l'époque moderne en France.

Je choisis de n'évoquer ici que le clergé séculier français. Étudier dans une même réflexion le clergé régulier amènerait trop loin. La question du cadre de vie pour les réguliers se pose différemment des séculiers : le quotidien est communautaire, ce qui est devenu rare chez les séculiers ; il est pour eux un aspect fondamental, souvent posé en termes légaux, de l'observance de la règle de leur fondateur, comme il a été montré pour les franciscains, mais pas seulement pour eux.

La maison du pasteur protestant, calviniste mais aussi luthérien en Alsace, en particulier pendant le régime de l'édit de Nantes, mériterait aussi développement. On peut ergoter sur le fait que les pasteurs ne constituent pas un clergé, mais on remarque que de fait, ils participent aussi de la cléricatisation des hommes de Dieu au temps des réformes. Mal rétribués au XVI^e siècle, ils sont nombreux à se plaindre de la qualité de leur presbytère, de son mauvais chauffage et de l'espionnage de leurs fidèles. Ils doivent y loger leur famille, leur femme jouant un rôle

2 Abbé Sicard, *L'Ancien Clergé de France*, t. 1 : *Les Évêques avant la Révolution*, Paris, V. Lecoffre, 1893 ; Jean Meuvret, « La situation matérielle des membres du clergé séculier dans la France du XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. LIV, 1968, p. 47-68 ; Michel Vernus, *Le Presbytère et la chaumière. Curés et villageois dans l'ancienne France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rioz, Togirix, 1986.

important dans la paroisse. Leur vie devient peu à peu plus confortable au siècle suivant. Ne dit-on pas en « Alsace bossue » (Bas-Rhin) que dans la maison du pasteur les armoires sont pleines de livres et la chambre pleine d'enfants³? Mais, outre que je ne suis pas spécialiste des pasteurs, cela nous obligerait à poser d'autres questions : sur le financement des presbytères, qui repose sur les seuls fidèles, sur la vie du pasteur avec une famille, sur leur devenir après 1685, etc. Je les laisse donc de côté ici pour me consacrer au seul clergé séculier catholique.

En exigeant la résidence du clerc sur le lieu de son bénéfice, en rehaussant le prestige du sacerdoce, les éléments du luxe de sa maison ou de ce que plus tard on appellera le confort, le cadre de vie du clergé catholique reste un enjeu essentiel pour cerner sa définition et sa place dans l'Église. Si les réalités matérielles varient dans le temps et dans l'espace, entre grands et petits diocèses, entre grosses cures urbaines et humbles presbytères de villages, l'Église entend démarquer la résidence de l'homme de Dieu de celle des laïcs. La taille du logement, son décor, et la disposition des pièces, en particulier celles réservées aux domestiques et aux servantes, prennent tout leur sens dans cette perspective. La bienséance tridentine et réformée peut aller jusqu'à en faire la demeure d'un être d'exception. Avec la sexualité du prêtre, la façon d'habiter du clerc est un des tests de son professionnalisme, de son isolement, de sa sainteté. Je présenterai successivement le lieu d'habitation du clerc, puis la qualité de la vie qu'il y mène, et enfin la morale du « vivre » clérical qui l'anime, en prenant chaque fois des exemples dans le haut et le bas clergé.

LOGER LE CLERGÉ D'ANCIEN RÉGIME

Il ne va pas de soi que le clergé réside dans un lieu qui lui est propre, en communauté ou individuellement. Ce qui pose un certain nombre de problèmes, comme la résidence effective sur le lieu du bénéfice et sa desserte spirituelle, la décence et le degré de disponibilité du prêtre à son office. Au xvi^e siècle, mais encore au siècle suivant, beaucoup de membres

3 Philippe Wolff (dir.), *Histoire des protestants en France. De la Réforme à la Révolution*, [1977], 2^e éd. dir. J. Garrisson, Toulouse, Privat, 2001, p. 80 et 170.

du clergé résident dans leur famille, s'occupant à d'autres fonctions que le sacerdoce : ils sont bergers, notaires, etc. Dans le cas des *mesaus*, ces fraternités de prêtres des Pyrénées centrales, l'habitat est collectif avec maison, jardin et terres labourables. Il est réservé aux natifs du lieu, pour trois, quatre, voire douze prêtres, non seulement au xvi^e siècle, mais encore en 1662 quand Mgr Gilbert de Choiseul les visite. On en trouve aussi en Rouergue, en Auvergne et en Savoie, où la population cléricale est encore nombreuse : d'après la gabelle du sel de 1561, 57 % des clercs séculiers savoyards vivent en commun, et 44 % des chapelains résident dans leur propre famille. En 1522-1524, le diocèse de Rodez connaît ce type de prêtres dans un tiers de ses paroisses. En 1658, les communalistes de l'église paroissiale de Saint-Jean d'Ambert demandent à l'évêque de Clermont l'autorisation de vivre en communauté⁴.

Nombreux sont les clercs vivant hors d'un logement qu'on n'appelle pas encore de fonction, ce qui ne naît que très progressivement au xviii^e siècle. Seulement les deux tiers des paroisses du doyenné de Breteuil (Oise) possèdent une cure en 1657, et les travaux aux presbytères ne s'intensifient dans le diocèse de Beauvais que vers 1650. À la fin du xvii^e siècle, le chanoine de Cavailon Jean-Gaspard de Grasse habitait dans l'hôtel familial de son frère aîné, marié et père de deux filles, une petite maison particulière qu'il légua à sa nièce Barbe. L'étude de la localisation de 164 curés de Paris au xviii^e siècle montre que 4 % d'entre eux seulement sont propriétaires (contre 14 % des Parisiens d'alors) ; 29 % vivent dans un collège, un séminaire où ils enseignent, un couvent ou une maison de retraite ; 19 % seulement disposent d'un appartement de plus de quatre pièces. C'est encore plus net pour les vicaires. Les vicaires des paroisses parisiennes de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Sainte-Opportune au milieu du xvi^e siècle habitent chez le curé.

4 Nicole Lemaître, *Le Rouergue flamboyant. Le clergé et les fidèles du diocèse de Rodez, 1417-1563*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, p. 283 ; Serge Brunet, *Les Prêtres des montagnes. La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime (Val d'Aran et diocèse de Comminges)*, Aspet, PyrèGraph, 2001, p. 95 sq. ; Stéphane Gomis, *Les « Enfants prêtres » des paroisses d'Auvergne, xvi^e-xviii^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2006, p. 293 ; Bruno Gachet, *La Gabelle du sel de 1561. Une source remarquable pour l'histoire démographique et socio-économique de la Savoie au xvi^e siècle*, thèse de doctorat, Université de Savoie, 2009, t. I, p. 332.

Mais celui de Saint-Séverin en 1601 est logé par les marguilliers, qui lui proposent un appartement dans une maison appartenant à la fabrique⁵.

La maison particulière est un privilège longtemps réservé à une élite du clergé. L'évêque habite un palais, qui peut l'être vraiment, surtout après les deux vagues de construction du premier xvii^e siècle et du xviii^e siècle, comme à Strasbourg ou à Bordeaux, mais aussi dans les diocèses de taille et de revenu plus modestes, comme Belley (fig. 1) ou Vaison, et qui est fourni par le diocèse. Mais il l'entretient avec ses seuls revenus, de la mense ou de sa fortune personnelle. Il n'y a pas de plan type, et ces palais sont des héritages autant que des constructions récentes. Beaucoup ont été endommagés par les guerres de Religion et sont incommodes. Ceux d'Avignon (fig. 2) ou de Lyon conservent un aspect massif. En revanche, aux xvii^e et xviii^e siècles, les grands architectes sont invités par les prélats à les reconstruire, comme à Carpentras (François de Royers de La Valfenière) (fig. 3) ou à Strasbourg (Robert de Cotte).



1. Le palais épiscopal de Belley (xviii^e siècle, Soufflot) (cliché F. Meyer).

- 5 Annik Pardailhé-Galabrun, « L'habitat et le cadre de vie des prêtres à Paris au xviii^e siècle », dans « Clercs et changements matériels », *op. cit.*, p. 507-517; Anne Bonzon, *L'Esprit de clocher. Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais. 1535-1650*, Paris, Éditions du Cerf, 1999, p. 146; Frédéric Meyer, *Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle. Le livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684)*, Paris, Éditions du CTHS, 2002, p. XLI; Vladimir Angelo, *Les Curés de Paris au xv^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2005, p. 584.



2. Le palais épiscopal d'Avignon (xv^e-xviii^e siècle) (cliché F. Meyer)



3. Le palais épiscopal de Carpentras (xvii^e siècle, La Valfenière) (cliché F. Meyer)

Chantier permanent, l'archevêché à Bordeaux est resté longtemps d'allure médiévale, malgré les travaux réalisés au cours du premier xvii^e siècle par Henri de Béthune, puis dans les années 1673-1680. À partir de 1758, Mgr de Lussan fait édifier un secrétariat et des cheminées. Pourtant en 1771, Rohan-Mériadec le juge inhabitable, et il se lance dans l'édification du somptueux palais que nous connaissons, avec François Bonfin comme architecte à partir de 1776, pour un coût estimé de deux millions de livres. L'évêque dispose également d'une résidence à la campagne, en général aux portes de la cité épiscopale et abordable en quelques heures de carrosse au maximum, qui tient souvent plus de l'exploitation agricole que de la « folie⁶ ». Mais celui de Mgr de Sabran, évêque de Laon, à Anizy, est un magnifique château dans un vaste parc, où il organise en juillet 1787 le mariage de sa nièce Delphine avec le fils du général de Custine. Le prélat possède aussi, comme bon nombre de ses confrères, un hôtel à Paris, en l'occurrence rue du faubourg Saint-Honoré⁷.

Les chanoines cathédraux ou collégiaux ne vivent plus en commun depuis la fin du Moyen Âge, mais ils ne sont pas à égalité devant le logement. Ils bénéficient parfois d'appartements dans le quartier canonial, proche de la cathédrale ou de la collégiale, comme à Cambrai (qui compte quarante-deux maisons!), sans qu'il existe un enclos pour en marquer l'autonomie judiciaire. Pour un loyer dérisoire (seize livres par an), les chanoines disposent à leur arrivée au chapitre d'un douze-pièces tout à fait enviable, que Christophe Leduc compare à un vrai hôtel particulier. Les maisons se concentrent à l'angle sud-est de la cathédrale, dans ce qui est encore aujourd'hui à Cambrai « la rue des chanoines ». L'archidiacre Bryas, en 1779, y dispose d'un logis refait à neuf avec porte

- 6 Frédéric Meyer, *La Maison de l'évêque. Familles et curies épiscopales entre Alpes et Rhône (Savoie, Bugey, Lyonnais, Dauphiné, Comtat Venaissin), de la fin du xvi^e à la fin du xviii^e siècle*, Paris, Champion, 2008; Xavier Maurange, *L'Épiscopat bordelais à l'époque de Louis XIV. La poursuite de la Réforme catholique à l'épreuve des Lumières (1719-1781)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, 2011, t. II, p. 394-409.
- 7 Bruno Maes, « La vie quotidienne et l'œuvre du dernier évêque de Laon, monseigneur de Sabran », *Mémoires de la fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XXXI, 1986, p. 82-98.

cochère, cour intérieure, larges caves, granges pour stocker les dîmes, et jardin avec son puits⁸. À Bordeaux, autour de la cathédrale, la valeur locative des maisons varie entre 500 et 1 000 livres à la fin du XVIII^e siècle; elle est tirée vers le haut par la croissance démographique de la ville. Celles de la collégiale Saint-Seurin conservent un côté plus rustique avec jardins clos et vignes. Les maisons des chanoines s'ordonnent devant la collégiale. Au rez-de-chaussée, une vaste salle; au premier étage, deux chambres: une pour le chanoine et une autre en général convertie en cabinet. Seuls les dignitaires (le doyen, le trésorier) habitent des maisons bien individualisées, plus cossues, qui sont de véritables petits hôtels particuliers⁹. D'autres, on l'a vu avec Grasse à Cavaillon, doivent se loger eux-mêmes.

76

Dans un chapitre, le bas-chœur, composé des bénéficiers, des prêtres habitués, du maître de musique, des musiciens, des enfants de chœur, aux effectifs très variables, est moins bien loti que les chanoines et les tensions avec eux sont souvent palpables. Tous les membres du bas-chœur ne sont néanmoins pas traités de la même façon. Le maître de musique de la cathédrale de Clermont en 1685, Pierre Villenaud, est un ancien enfant de chœur. Il a l'avantage d'être logé, plus modestement que les chanoines certes, mais dans une petite maison du cloître (deux pièces au premier étage; un grenier; une cuisine et une chambre pour sa servante au rez-de-chaussée) et il finit chanoine¹⁰. Le logement du personnel des maîtrises est en général fourni par le chapitre, mais parfois il est improvisé: le besogneux chapitre de Die a aménagé un logement pour le sous-sacristain et deux ecclésiastiques musiciens du bas-chœur

8 Christophe Leduc, *Gens d'Église et société à l'époque moderne. Le chapitre et les chanoines de Notre-Dame de Cambrai de la Renaissance à la Révolution (mi XVI^e-fin XVIII^e siècle)*, thèse de doctorat, Université d'Artois, 2004, p. 419-427.

9 Philippe Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1985, p. 289, et *L'Apogée du catholicisme bordelais, 1600-1789*, Bordeaux, Mollat, 2001, p. 68.

10 Nathalie Da Silva, « Être maître de musique à la cathédrale de Clermont aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Bernard Dompnier (dir.), *Les Bas-Chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 135-153; Bernard Dompnier (dir.), *Maîtrises et chapelles aux XVI^e et XVII^e siècles. Des institutions musicales au service de Dieu*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2003.

dans un passage menant aux orgues, au-dessus de la sacristie, « avec un plancher et un tuyau de cheminée¹¹ ».

Plus éloignée de ce galetas, et plus proche des psaltes des grands chapitres, apparaît la maison réservée aux enfants de chœur et au maître de musique. C'est le cas à Saint-Jean-de-Maurienne, et surtout à Annecy, rue Notre-Dame, dont l'entretien est à la charge du maître de musique. Un inventaire datant du 9 juin 1661 en donne une vision assez précise¹². La maison comprend une cuisine, un cabinet, une galerie, une « pièce de musique » et une chambre pour les enfants. Le maître de musique, le chanoine Masson, y loge. Son mobilier comprend, en plus d'une armoire aux pieds des escaliers, quatre tables, quatre bancs, un lit clos faisant buffet et quatre lits de noyer, avec des couettes. On ne voit ni drap ni couverture. Notons que dans la chambre des enfants, il n'y a que deux lits pour six personnes. Même s'ils dorment à deux par lit – ce qui est le cas à Saint-Jean-de-Maurienne, où le chauffage existe du 1^{er} novembre au 15 mars seulement –, les deux enfants restants doivent utiliser les lits de la cuisine et du cabinet, les vrais progrès dans ce domaine ne datant que des années 1730-1740¹³. On ne trouve aucune indication de chaises ou de fauteuils. Les ustensiles de cuisine sont peu nombreux : deux crémaillères, un chaudron, un pot de fonte pour cuire les viandes, un « vase à pétrir le pain », sans trace de vaisselle. Tout cela évoque un niveau de vie rudimentaire, les tables sont en sapin, le bois des pauvres, et il n'y a même pas de coffre pour ranger les vêtements.

Pour le curé de paroisse, le presbytère n'est pas forcément la règle avant le XVIII^e siècle, on l'a dit, et les écarts de situation sont considérables. Quand il existe au XVII^e siècle, il est souvent jugé fort incommode au goût des curés en Poitou ou en Rouergue¹⁴. Dans l'intendance de Rouen, c'est la seconde moitié du XVIII^e siècle qui voit les grands

11 AD Drôme, 6 G 239, fol. 224v.

12 AD Haute-Savoie, 7 G 5 bis, 2^e fascicule.

13 Anne Fillon, « Comme on fait son lit, on se couche. 300 ans d'histoire du lit villageois » [1989], dans *Fruits d'écritoire. Société et mentalités aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Le Mans, Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, 2000, p. 109-125.

14 Fabrice Vigier, *Les Curés du Poitou au siècle des Lumières*, La Crèche, Geste Éditions, 1999, p. 73, cité dans Nicole Lemaitre (dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002, p. 189.

chantiers de rénovation des presbytères et des vicariats (420 cas)¹⁵. C'est aussi le cas en Savoie, où la mappe sarde de 1730 en ignore beaucoup ; ils existent pourtant après 1750. En 1756, la paroisse d'Oncin (environ 700 habitants) ajoute au presbytère un logement pour le vicaire, pour un devis de 3 550 livres de Piémont (fig. 4). C'est un indice de l'aisance relative des communautés d'habitants, mais aussi des curés eux-mêmes qui participent aux frais, pour refaire une chambre ou la toiture par exemple. Le niveau de vie des curés savoyards est très variable, et en général les plus riches bénéficiaires sont les desservants des paroisses des montagnes¹⁶. Si le presbytère de Corbel, petite paroisse pauvre, ne comporte qu'une cuisine et une chambre en 1783, les curés de Savoie sont déjà assez bien logés, alors qu'en Haute-Bretagne beaucoup de leurs confrères n'ont encore pas de presbytère à cette époque. Les paysans font le gros œuvre et les travaux de préparation par corvée : ils doivent fournir les pierres, le sable, la chaux et le bois. Le reste est confié à des professionnels, ce qui renchérit le coût de l'ensemble. Le presbytère d'Apremont coûta 2 163 livres aux 320 habitants en 1756 (fig. 5). Ces constructions sont de grosses bâtisses, parfois édifiées par des architectes-ingénieurs compétents, comme la dynastie des Garella, célèbre en Savoie pour avoir réalisé de nombreux travaux publics.

15 Antoine Follain, « Fiscalité et religion : les travaux aux églises et presbytères dans les paroisses normandes du XVI^e au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. LXXXII, 1996, p. 41-61.

16 Ambre Tixier, *L'Architecture des presbytères de Savoie au XVIII^e siècle*, mémoire de Master I, Université de Savoie, 2007 ; AD Savoie, C 99, fol. 31 et 77 ; Roger Devos, « Le clergé rural du diocèse de Genève-Annecy sous l'épiscopat de Mgr de Rossillon de Bernex (1697-1734) », dans *Congrès des sociétés savantes de Savoie*, Moûtiers [1964], 1966, p. 111-134.

À qui revient-il de loger le curé ? Le canoniste Durand de Maillane explique que le concile de Langres en 1455 et les conciles provinciaux du XVI^e siècle (Rouen en 1581 ; Tours en 1583 ; Bourges en 1584) ont rappelé l'usage pour les paroissiens de loger leur curé. Les statuts synodaux des évêques réformateurs redisent régulièrement l'obligation de la résidence¹⁷. Il en va ainsi pour l'évêque de Bayeux, François de Nesmond, en 1662 : « voulons que les Curez demeurent dans leurs Presbyteres, où ils ne pourront retenir avec eux aucunes femmes ou filles, excepté leurs Mères et sœurs ; sans que sous ce pretexte ils puissent y souffrir aucunes servantes¹⁸ ». Par « logement convenable », Durand de Maillane entend « décence » et possibilité de loger le curé, mais aussi les vicaires et les autres clercs si nécessaires, comme le maître d'école : « le précepteur de la jeunesse dudit lieu, qui sera mis par le curé ou ses successeurs, [sera] tellement séparés du presbytère [pour] que le bruit de cette jeunesse ne puisse divertir le curé de ses études »¹⁹.

Les princes ont relayé cette exigence. Dans son article 52, l'ordonnance de Blois de 1576 demande que les curés soient convenablement logés, ce qui ne dispense pas le curé de contribuer aux travaux. Cette exigence est renouvelée à Melun en 1580 et elle est reprise régulièrement, notamment par les déclarations royales de février 1657 et de mars 1666. L'article 22 de l'édit de 1695, « portant règlement pour la juridiction ecclésiastique », fait du presbytère une charge pour les paroissiens, au même titre que la nef de l'église ou le cimetière. Les évêques devront informer de son état les intendants, qui enverront sur place des experts pour juger des éventuelles réparations à faire, autorisant ou non les

17 Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiastiques et enjeux politiques ?*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010.

18 *Statuts publiez par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Messire François de Nesmond Evesque de Bayeux, dans son synode de 1662 et dans les synodes des années suivantes*, article II : « De la résidence et obligation d'instruire », cité par Ludovic Balavoine, *Des hommes et des bénéfices. Le système bénéficiaire du diocèse de Bayeux au temps de Louis XIV*, Paris, Champion, 2011, p. 469.

19 Pierre-Toussaint Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale* [1761], Lyon, Duplain, 1776, t. III, p. 505-508 (en fait, p. 510 en raison d'une erreur de pagination) : « Logement des curés ».

travaux et orientant les plans²⁰. On imagine les contestations qui en sont nées entre les fidèles et les curés, soutenus ici par les autorités tant ecclésiastiques que civiles, les premiers arguant que la dîme était faite pour cela... La jurisprudence présentée par Durand de Maillane, autant que la banalité des conflits que tout historien sait trouver dans les archives, montrent combien les conflits furent âpres et durables, les gros décimateurs (rarement les curés) rechignant à participer. La tendance était de faire reposer entièrement l'entretien du presbytère sur la communauté d'habitants. Ainsi à Eyragues, en Provence, où l'usage était que les paroissiens participent pour les deux tiers des dépenses et le décimateur, le chapitre des chanoines de la collégiale de Saint-Rémy, pour un tiers, le parlement d'Aix imposa, le 18 avril 1761, la décision de 1695, en renvoyant la totalité des dépenses sur les paroissiens²¹.

Si les curés à portion congrue n'étaient tenus à rien, il était pourtant demandé aux curés de participer dans la mesure de leurs moyens, et pour la totalité des frais en cas d'agrandissement. On précisait même ce qui devait composer le presbytère : une cuisine, une salle à vivre, deux chambres à coucher, une cave et un grenier pour stocker la dîme. Le curé ne pouvait pas réclamer une chapelle ou un caveau, et le mobilier ne lui était pas fourni. La salle était nécessaire, car le curé est un « homme public qui a besoin d'une pièce dans laquelle il puisse recevoir avec décence toutes sortes de personnes », et d'une deuxième chambre « pour exercer l'hospitalité ». Si la paroisse est vaste et nécessite un cheval pour la parcourir, il faudra prévoir une écurie. Le roi sarde Victor-Amédée III imposa en 1777, à l'imitation du roi de France, que le presbytère comporte une cuisine, deux chambres, un garde-manger, un poêle, une cave, un bûcher, un grenier, des latrines et un jardin.

Les fidèles ont des rapports ambigus avec le logement des clercs. La sacralisation n'est pas complète et n'arrête pas les voleurs ou les libertins. Un prédécesseur d'Alexandre Dubois dans la cure de Rumegies (Nord) avait planté des arbres dans le jardin, mais « quelques malveillants,

²⁰ *Édit portant règlement pour la juridiction ecclésiastique*, Versailles, avril 1695, n°1574, cité par Rosie Simon-Sandras, *Les Curés à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1988, p. 97-107.

²¹ Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique...*, op. cit., t. III, p. 506.

quelques mécontents libertins les ont venu de nuit tous couper, en 1688, le 25 novembre²² », peut-être pour se chauffer. À Vaison, Louis-Alphonse de Suarez (1671-1685) aurait été critiqué par la population pour ses travaux à la poterne de son palais en 1678-1679, alors que l'année est un « grand hiver » en Comtat Venaissin²³. En 1761, l'abbé Claude Charvet, archidiacre du chapitre métropolitain de Vienne, n'hésite pas à critiquer la passion, conformiste et surannée à ses yeux, de construire de Henri de Villars (1663-1693) : « au commencement de son épiscopat, n'étant point encore assez dégagé des idées communes à tous les grands du siècle qui croient se relever par le faux éclat d'une dépense inutile et par l'ostentation d'une pompe mondaine, il avait fait bâtir dans la vigne qui joignait son palais un corps de logis où il entretenait un équipage de chasse », écrit-il, à une époque de reprise de la construction par de nombreux évêques²⁴. Heureusement pour sa mémoire, le prélat prit conscience que tout cela avait été volé aux indigents, vendit ses chevaux et ses chiens et en distribua l'argent aux pauvres.

Les communautés d'habitants ont dû en effet dépenser beaucoup d'argent pour construire et entretenir les presbytères, en pratiquant l'auto-imposition, puisant dans les revenus des fabriques ou s'endettant, sous le contrôle de l'intendant. Après 1740 en Normandie, les communautés arrivent à lever, avec le soutien de l'intendant, des cotes, non plus sur les rôles de taille qui exemptent les privilégiés et les horsains, mais sur ceux du vingtième de 1749 qui pèsent sur tous les propriétaires. Ce qui expliquerait la reprise des travaux de la seconde moitié du XVIII^e siècle... et les critiques contre les gros décimateurs dans les cahiers de doléances de 1789²⁵. En Savoie, les curés se plaignent pourtant de l'état de leur logement, pour obtenir des réparations de leurs paroissiens ou des subsides de l'intendant. Les Français ont incendié le presbytère de Francin (près du fort de Montmélian) pendant la

22 Alexandre Dubois, *Journal d'un curé de campagne au XVII^e siècle*, éd. H. Platelle [1965], Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1997, p. 81.

23 Louis Anselme Boyer de Sainte-Marthe de Tarascon, *Histoire de l'Église cathédrale de Vaison [...]*, Avignon, M. Chave, 1731, p. 245 ; F. Meyer, *Un chanoine de Cavailon au Grand Siècle*, op. cit., p. 115.

24 Claude Charvet, *Histoire de la sainte Église de Vienne*, Lyon, C. Cizeron, 1761, p. 615.

25 A. Follain, « Fiscalité et religion », art. cit., p. 54-57.

campagne de 1706 ; le curé de Miolans déclare en 1757 que les murs de sa maison sont prêts à s'effondrer ; le presbytère d'École-en-Bauges brûle en 1777. Le pasteur de Francin, en 1782, craint de voir son plancher s'effondrer et ne se sent plus en sûreté chez lui. Le curé à portion congrue de Billème « pour se faciliter les moyens de vivre plus décentement » se dit obligé de prendre à ferme, en association avec un conseiller du roi de Sardaigne, la dîme des blés de l'évêque de Belley dans la paroisse, et pour cela fait construire une grange à ses frais. Manque de chance : elle brûle le 24 octobre 1785²⁶... On reste donc sur une impression mitigée quant à la qualité des logements des curés.

L'ART DE VIVRE CLÉRICAL

De nombreux travaux historiques permettent de se faire une idée de l'agencement des logements du clergé et de sa qualité de vie. Pour le haut clergé séculier au moins (évêques, chanoines), la taille des logements, le luxe du décor, la profusion des objets dans une société souvent précaire font du clerc un membre de l'élite urbaine.

Les palais épiscopaux sont de beaux ensembles, de deux ou trois étages, comprenant plusieurs dizaines de pièces, agencés en appartements pour les différents membres de la famille en fonction de leur rang et de nombreuses salles de service. Dans le Sud-Est, ce sont des hôtels à cour fermée, à la mode parisienne²⁷. À Valence comme à Grenoble, une cour bien close par une lourde porte cochère regroupe les communs (bûcher, cuisine, dépenses, « cabinet à lessive », remises, orangerie, écuries) et les premiers services de la curie diocésaine (« offices », logement du portier, vestibule pour les visiteurs, prison de l'officialité). La « maison où on distribue les aumônes » est une petite construction située dans la cour de l'archevêché de Moûtiers. À Grenoble, le rez-de-chaussée tout entier est réservé aux communs : cuisine, chambres des domestiques, salle basse, cellier, remise, écurie. À Saint-Paul-Trois-Châteaux, le palais épiscopal ouvre au sud par deux portes, dont une « grande porte

²⁶ AD Savoie, SA 5477, n° 2 (sommaire apprise à l'intendant général de Savoie).

²⁷ F. Meyer, *La Maison de l'évêque*, op. cit., p. 115-126.

flamande ». Les communs de la cour (cave avec « cuve vinaire », lavoir, cuisine, écurie, remises, basse-cour, deux greniers à foin) soutiennent une vaste terrasse sur le Rhône et le mont Ventoux qui est l'ornement de la maison.

Au premier étage, on trouve l'appartement de l'évêque. À Saint-Jean-de-Maurienne, le valet de chambre a une belle chambre à côté de celle de l'évêque en 1686, qui complète son logement par une antichambre, une chambre de parade et deux « cabinets secrets », où on conserve les papiers, les livres... et les confitures. L'appartement de l'évêque d'Annecy se compose seulement de sa chambre à coucher et de sa bibliothèque, qui lui sert aussi de cabinet privé, avec un prie-Dieu et ses cassettes pour ranger ses papiers. À Grenoble en 1725, l'évêque dort dans un lit « à la duchesse ». Sa chambre est lourdement meublée de treize chaises, quatre tapisseries de Flandres et une impressionnante série de tableaux. Il ouvre sur un cabinet-bibliothèque et sur une petite pièce avec un lit, peut-être destinée à un valet de chambre en cas de maladie du prélat. À proximité, on trouve les pièces destinées à l'administration diocésaine : la « salle synodale », la « salle des archiprêtres », la « salle des patronages de l'évêché » et la « chambre de saint Bruno ». L'évêque est logé à proximité immédiate de ses tâches spirituelles et administratives. Dans le bel immeuble de Valence, qui donne sur la place des Ormeaux, le logement de l'évêque est un simple trois-pièces, sans cuisine puisque ce genre de services est au rez-de-chaussée. Au premier étage, donnant sur la terrasse côté Rhône, il comprend, organisé sur un moderne corridor, un salon de compagnie, deux chambres, un cabinet de toilette et deux « commodités à l'anglaise ». On y accède par un escalier monumental. L'évêque de Belley en 1745 a cinq pièces à sa disposition : une chambre à coucher, une salle avec cheminée et tentures, un salon, et deux autres pièces, plus sa chapelle.

Au premier étage encore se trouvent les pièces de réception de l'évêché : à Valence, ce sont l'auditoire, la salle des archives, une « belle pièce » et une série de chambres et de cabinets. L'évêque du petit diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux possède un vestibule, une salle à manger, un cabinet servant d'office, une grande salle, la chapelle épiscopale, un salon de compagnie, sa chambre à coucher, trois cabinets... On notera

l'imbrication des pièces de la curie, des appartements privés et des pièces de réception.

Au deuxième étage, les palais épiscopaux multiplient encore les chambres avec des jacobines (des mansardes) et des logements pour les domestiques. À Saint-Paul, on y entrepose les archives, et chambres à coucher et salons ou cabinets y alternent. La destination de l'étage n'est pas unique encore. Il y a souvent un troisième étage. Il est sans escalier à Valence : on devait y accéder par une échelle de meunier. Il comprend cinq galetas pour des domestiques. À Saint-Paul, un grand corridor dessert six chambres et une petite tourelle pour les lieux d'aisance. Les pièces sont lambrissées et le toit couvert de tuiles.

86

Le cadre de vie et le décor sont fort différents selon le niveau de vie et le goût du faste des prélats. Malachie d'Inguibert, en 1757, habite, à Carpentras, un palais impressionnant. Le rez-de-chaussée est occupé aussi bien par les salles de service (cave, office, remises, écuries, grenier à foin) donnant sur une vaste cour intérieure, et par cinq petits salons « à plain pied » propices à des réceptions et à des fêtes, sur le jardin le long de la cathédrale. Une grande salle, qui devait servir de salle à manger les jours de réception, et trois autres salons, plus une alcôve tapissée de damas vert, complètent l'ensemble. Un bric-à-brac de dizaines de chaises, de statues antiques, de cartes de géographie montées sur toiles, un poêle en faïence d'Allemagne, des tableaux en grisaille, des encoignures de bois doré, remplies à ras bords d'assiettes de faïence, de théières et de tasses de porcelaine, encombre les pièces. C'est exactement le goût du mobilier de réception (les chaises), d'ostentation (les statues, les cartes), des nouvelles consommations (le thé, la chaleur) dont a parlé Daniel Roche pour le XVIII^e siècle²⁸. L'accumulation des objets situe un standing. Le mobilier est celui de la bonne société : sofas garnis de paille, secrétaire « en bois de Sainte-Lucie » (dans les Antilles), bureau de cerisier, commode, « lit fermé en forme de table », objets de curiosité comme ces six vases de coco garnis en argent. Deux des salons sont particulièrement soignés, celui des « hermites » et celui des « anges ».

²⁸ Daniel Roche, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997.

Le premier regorge de tapisseries, de tableaux profanes (des paysages), de chaises à bras à la provençale (seize). Le second est encombré de tables et de chaises, empilées en attendant un usage. Rien ne nous indiquerait à Carpentras que nous sommes dans un immeuble ecclésiastique s'il n'y avait des tableaux à dominante religieuse.

Mais le ton change au premier étage, celui où les étrangers n'accèdent pas. Une chambre encore et on arrive au premier, par un bel escalier, à ce que l'on appelle « l'appartement des chartreux », sans doute parce qu'il est composé de trois chambres toutes semblables qui évoquent le petit appartement des fils de saint Bruno, avec sa chambre et son arrière-chambre. Le mobilier y est celui en effet des cellules de moines du XVIII^e siècle, avec lit et paillasse, table, chaises de paille, prie-Dieu et chaise percée. C'est le logement des domestiques. Les pièces suivantes sont fonctionnelles (une grande salle, un cabinet avec des papiers, deux arrière-chambres à la destination vague), et comprennent qui un confessionnal, qui un prie-Dieu, un portrait de l'évêque régnant, un crucifix, un « sablier à quatre bouteilles ». L'atmosphère est maintenant beaucoup plus spirituelle et évoque celle d'un monastère d'un ordre renté du XVIII^e siècle, bénédictin ou dominicain. Viennent ensuite la chambre de l'aumônier et les deux salons d'hiver, que l'inventaire trouve quasi vide (nous sommes en septembre). On peut imaginer qu'une partie du mobilier des salons du rez-de-chaussée était rapatriée au premier à l'arrivée de la mauvaise saison. Les alcôves servent à entreposer les caisses de linge et de vaisselle. On y trouve aussi un quintal et demi de chocolat de Rome et 74 livres de café du Levant, ces plaisirs exotiques de l'éphémère que découvre le siècle. Une série de menus objets ayant probablement appartenu à Mgr d'Inguibert évoque un monde raffiné : une montre à répétition, un crayon d'or dans son étui de chagrin, deux lunettes en argent, des ciseaux d'argent, deux cachets aux armes de l'évêque, un écritoire d'argent de facture italienne (cinq pièces sur un plateau), etc. Il n'est pas question de la chambre de l'évêque dans l'inventaire. Peut-être dormait-il dans une de ces arrière-chambres à proximité de la grande salle.

Ce niveau de raffinement est inséparable de la dignité de la fonction épiscopale. François-Paul de Neufville a accumulé à Lyon une belle série

de tableaux, dont un gigantesque Pierre Mignard, *La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre*, aujourd'hui à l'Ermitage à Saint-Petersbourg, estimé 1 500 livres en 1731. Il a aussi de la vaisselle de vermeil, des porcelaines, des services à café, des théières et des chocolatières. La forte proportion de tournebroches et de lèche-frites dans sa batterie de cuisine signale des mutations du goût au début du XVIII^e siècle, allant des plats en sauce vers les rôtisseries. Le tout nouveau grand vicaire du diocèse de Nancy en octobre 1787, Claude-François Fabry, commence à servir Mgr de La Fare en remplissant son palais de gravures et d'argenterie, sans oublier les écuries et les caves, avec un carrosse et des vins d'Espagne dignes de son maître, dont la mode se répand après 1770²⁹.

88

Ces divers niveaux de luxe et d'austérité ont un sens. Le palais épiscopal est trois choses à la fois. Il est d'abord une administration, avec un ensemble de bureaux, ouverts au public. Ensuite, c'est un hôtel particulier de l'aristocratie, avec pièces de réception élégamment décorées, à la mode du temps, et « bâtiments d'utilité ». Mais il est aussi une sorte de couvent, à l'ambiance sévère où la simplicité de vie est la règle, pour une famille d'une dizaine ou d'une vingtaine de personnes, selon les cas. On rejoint le témoignage d'un menuisier du XVIII^e siècle, André-Jacques Roubo, qui devait adapter le décor aux commanditaires « selon qu'il conviendra au rang que le propriétaire occupe dans la société, n'étant pas naturel de décorer l'appartement d'un Prélat ou d'un Magistrat comme celui d'un homme de Cour, chacun de ces différents états entraînant après lui des bienséances et des usages particuliers³⁰ ». S'il est somptueux à nos yeux, le mobilier et le décor d'un évêque ne sont pas celui des élites parisiennes.

29 Bernard de Brye, *Un évêque d'Ancien Régime à l'épreuve de la Révolution, le cardinal A. L. H. de La Fare, évêque de Nancy (1752-1829)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 175-176 ; Nicole Lemaitre, « Les collections de bonnes bouteilles à la fin de l'Ancien Régime », dans *La France d'Ancien Régime. Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, p. 381-389.

30 A.-J. Roubo, *L'Art du menuisier [...]*, Paris, Saillant et Nyon, 1769-1770, cité par Yves Durand, *Les Fermiers généraux au XVIII^e siècle* [1971], Paris, Maisonneuve et Larose, 1996, p. 505.

En dessous des évêques, les chanoines passent pour vivre néanmoins très confortablement « dans le gras du pâturage³¹ », c'est-à-dire confortablement et avec le temps de se dédier à l'*otium*. Jean-Gaspard de Grasse est à Cavaillon à la fin du xvii^e siècle un collectionneur de médailles antiques et de beaux objets. Il les décrit avec un plaisir évident dans son livre de raison : un bréviaire et un diurnal imprimés à Paris et à Cologne, en maroquin rouge ; un calice d'argent, avec burettes et clochettes, dont l'étui est gravé à ses armes ; une chape de cœur et un rocher de baptiste en dentelles évoquent la dignité de ses fonctions liturgiques. Mais la statuette en ivoire de « Niobé toute nue » est plus incongrue, comme les deux tasses fabriquées en coquille de noix de coco garnies d'argent, une « monstre d'horloge », des boules de marbre et des estampes qu'il rachète aux héritiers d'un confrère après son décès³². Au siècle suivant, la diversité des beaux objets est encore plus grande. Les chanoines bretons passent de la vaisselle en argent à la porcelaine, consommant du café dès le début du xviii^e siècle, au moins au chapitre de Rennes, associé au sucre et aux confitures. Mais ils prisent davantage le thé, élément d'anglophilie et de distinction, que le chocolat. On constate une inégalité entre grandes et petites villes, puisque cinq chanoines sur cinq possèdent des objets en porcelaine à Rennes en 1766-1775, contre trois sur neuf à Saint-Pol-de-Léon. Leur curiosité est aussi scientifique, et à la fin du siècle, les instruments d'optique ou les baromètres sont devenus courants³³. L'abbé Bergier (1718-1790), fait chanoine de Notre-Dame de Paris en 1769 par Mgr de Beaumont, vit à l'aise dans son appartement et il a le temps d'écrire à ses amis. Il l'avoue à son confrère Trouillet, curé d'Ornans :

Avez-vous, mon cher ami, dans vos montagnes et dans vos rochers, un été aussi détestable que celui que nous éprouvons dans nos plaines ? Depuis Pâques il n'a pas fait encore quatre jours de suite de beau temps. Actuellement je vous écris avec ma robe de chambre d'hiver et à côté

31 P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne, op. cit.*, p. 285.

32 F. Meyer, *Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle, op. cit.*, p. XLIII-XLIV.

33 Olivier Charles, *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2004, p. 255-256.

de mon feu. Il est vrai que ce feu a un autre motif que celui de me réchauffer. On a plafonné et peint mon appartement de chanoine, je suis occupé à le faire meubler en partie à neuf, il est triste et maussade, il sera propre et gai. J'emploie à cette opération le temps que la cour passe à Choisy, et je reviendrai après l'assomption finir ce qui reste à faire³⁴.

90

Il n'en va pas de même systématiquement pour les presbytères, qui ne connaissent que lentement une amélioration de leur agencement. Si celui de Maignelay, dans le Beauvaisis, est en 1573 bien bâti en pierre, avec grange et étable, le curé de Ronquerolles en 1639 trouve le sien trop petit, avec un bûcher impropre, sans grange ni étable. Anne Bonzon pense que ce peut être un argument pour les clercs pour ne pas résider. Mais en général, la cure évoque les grosses fermes du pays, comme celui de Léglantiers avec deux corps de logis, deux cours, cinq étables, un fournil et un colombier³⁵. Dans le Maine, à la fin du XVIII^e siècle, 14 % sont jugés « petits et pauvres », 45 % « passables », 31 % « assez beaux » et 10 % « bien bâtis et magnifiques³⁶ ». Celui du Grand-Lucé (Sarthe) appartient à la dernière catégorie, avec ses deux étages, sa façade en pierre de taille de tuffeau et son toit d'ardoises. En Savoie, au cube du XVII^e siècle, succède le plus complexe parallélépipède au XVIII^e siècle, en pierre et crépi, s'étendant sur deux étages pour une superficie moyenne totale de 249 m². La charpente soutient de plus en plus fréquemment un toit d'ardoise, et non plus de lauze. Les fenêtres sont dorénavant vitrées.

L'habitat du curé de village le met au XVIII^e siècle au niveau du seigneur, au dessus du bourgeois ou du laboureur³⁷. L'équipement de sa cuisine est dans les Pyrénées occidentales toujours supérieur à celui d'un bourgeois ou d'un laboureur. Dès 1685, les recteurs guérandais possèdent tous au moins un fauteuil, alors qu'un tiers seulement de ce qu'Alain Croix appelle le « bloc aisé » (nobles et bourgeois locaux) en

34 Ambroise Jobert (éd.), *Un théologien au siècle des Lumières : Bergier. Correspondance avec l'abbé Trouillet, 1770-1790*, Lyon, Centre André-Latreille, 1987, p. 163 (lettre du 3 août 1777).

35 A. Bonzon, *L'Esprit de clocher*, op. cit., p. 147.

36 René Plessix, « Le clergé du Maine et le changement matériel aux XVII^e et XVIII^e siècles : quelques exemples », dans « Clercs et changement matériel », op. cit., p. 487-496.

37 N. Lemaitre, *Histoire des curés*, op. cit., p. 189.

a. La fine analyse de Micheline Baulant sur le clergé de Meaux et de la Brie, en accordant une note sur cent à chaque inventaire à partir de la grille de dépouillement des objets possédés, montre la même chose. Dès le début du XVII^e siècle, les vêtements des prêtres sont nombreux et variés (chemises, camisoles, caleçons, soutane après 1660). Avant 1665, les chanoines de la cathédrale Saint-Étienne de Meaux possèdent tous des chemises, 96% des curés de campagne sont dans ce cas, pour qui elles sont, il est vrai, en grosse toile de chanvre. Leur train de vie est plus confortable que celui des paysans les plus riches. Les recteurs de grosses paroisses du Vannetais ont, au début du XVIII^e siècle, une belle demeure de sept pièces en moyenne, avec fille et garçon de ferme pour s'occuper de la vache et du cochon. La moitié des laboureurs se contente d'une pièce unique, les autres vivants dans au maximum trois pièces³⁸.

À l'intérieur, alors que le laboureur breton n'a pas de vraie table pour manger ni de vrai lit pour dormir au XVII^e siècle, on compte en moyenne huit tables et six lits par presbytère, dont celui à courtines du recteur. Tapisseries, armoires, bureaux confirment l'avance du recteur sur le laboureur. Le recteur mange dans de la vaisselle d'étain, plus rarement de faïence, avec une fourchette. Sa batterie de cuisine comprend casseroles et presse-purée en cuivre, broches, tournebroches et tourtières. Dans la cave, le vin (mais de production locale) remplace le cidre, la boisson des paysans. Après 1760, une abondance relative évoque les progrès de la consommation. En Savoie, cuisine, cellier, dépense au rez-de-chaussée s'opposent au premier étage, avec salon, chambre, cabinet de travail. Tableaux, estampes, armes à feu pour la chasse ou la défense, cafetière, crémaillère dans la cuisine illustrent le confort nouveau de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les curés de village vivent donc nettement au-dessus des gros paysans, ils sont renvoyés du côté des privilégiés. En Brie, ils ont même rattrapé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

38 Christian Desplat, « Abstinence et abondance : modèles et régimes alimentaires dans les Pyrénées occidentales françaises (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans « Clercs et changements matériels », *op. cit.*, p. 381-388 ; Micheline Baulant, « Ascétisme ou douillet ? L'existence des ecclésiastiques de Brie aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *ibid.*, p. 475-486 ; Odile Magyar-Thévenin, « Étude comparative du mode de vie des recteurs et laboureurs. L'exemple du Vannetais au début du XVIII^e siècle », dans *ibid.*, p. 497-506.

le niveau d'équipement des chanoines, et les desservants de paroisses urbaines de Meaux les ont dépassés (possédant trumeaux, jeu de trictrac, marqueterie, etc.).

Nicolas Navarre-neveu est curé de la paroisse Saint-Nizier de Lyon et grand vicaire lorsque débute la Révolution. Il occupe dans le quartier de La Guillotière un appartement de vingt pièces sur deux étages, qu'il partage avec ses sœurs Élisabeth et Louise. Sa chambre renferme « des objets très précieux » comme ses deux tabatières, son argenterie est raffinée. Dans les écuries, on trouve un cheval et deux voitures à deux roues, mais aussi deux vaches³⁹. C'est le niveau de vie d'un bon curé de paroisse parisienne, ou d'un chanoine bien prébendé, la majorité des logements de chanoines comprenant alors cinq à sept pièces⁴⁰.

92

Son confrère, Charrier de La Roche, grand vicaire lui aussi, possède en propre un domaine à Dracé (à côté de Belleville-sur-Saône), mais sans « maison de maîtres » et un manoir à Juliéna, Bois de la Salle, qui comprend neuf chambres, une grande salle et un salon⁴¹. On pense à ces maisons de campagne des hommes de loi des cours souveraines, nécessaires tant au *standing* qu'à l'approvisionnement de la table. Ce ne sont pas des châteaux, réservés aux parlementaires ou à l'aristocratie, mais des domaines ruraux plus modestes comme en ont les avocats et les « officiers subalternes » au parlement de Besançon par exemple, proches de la capitale provinciale, où l'on passe l'été. On est également dans la logique du goût des chanoines bordelais pour les « bourdieux » entourant la grande cité, domaines ruraux mais élégants avec salle de billard et orangerie ou, plus rustiques, de Bazas pour les métairies⁴².

Mais il faut éviter de trop généraliser, en restant au niveau du seul haut clergé. Les curés, et surtout les vicaires, âgés ou retraités sont dans

39 AD Rhône, 1 Q 637, art. 19, fol. 41 (2^e liasse), 12 ventôse an II ; AD Rhône, 1 Q 724, n^o 131 (inventaire du 16 septembre 1793).

40 Ségolène de Dainville-Barbiche, *Devenir curé à Paris. Institutions et carrières ecclésiastiques (1659-1789)*, Paris, PUF, 2005, p. 133-136 (cas de Chapeau, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1781) ; O. Charles, *Chanoines de Bretagne, op. cit.*, p. 214-228.

41 AD Rhône, 1 Q 750, 11 octobre 1793 et AD Rhône, 1 Q 940, 8 septembre 1793.

42 Maurice Gresset, *Le Monde judiciaire à Besançon : de la conquête par Louis XIV à la Révolution française, 1674-1789*, thèse de doctorat d'État, Université Lille-III, 1975, t. II, p. 605-613 ; P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne...*, *op. cit.*, p. 294.

une situation souvent précaire. Les « pauvres prêtres » assistés par la Bourse du diocèse de Genève-Annecy au XVIII^e siècle sont des curés âgés, mais aussi rattrapés par les infirmités, les maladies et appauvris après avoir résigné leur bénéfice. La majorité des aides va pourtant à des curés et des vicaires en activité, spécialement en hiver. Le dénuement matériel est parfois tel que leur vie même semble en danger. Il semble bien que beaucoup de membres du clergé séculier, en particulier les vicaires, n'aient pas de quoi vivre dignement. Les sommes distribuées sont modestes, moins de cent livres en général, assez souvent moins de vingt. Le vicaire de Pers-Jussy (Haute-Savoie) a besoin d'un manteau, de quelques vêtements et des « meubles les plus nécessaires ». Le vicaire de Viuz-en-Sallaz en 1776 ne peut attendre aucun secours de ses parents ; il n'a même pas de soutane et il a dû emprunter pour faire confectionner des chemises⁴³. Cette pauvreté et cette vulnérabilité face aux événements peuvent plaider pour un clergé paroissial ou régulier très éloigné des séductions du monde et partageant avec ses fidèles une pauvreté toute évangélique. Mais elle nous le montre également souvent incapable d'assumer sa charge pastorale. Ce clergé apparaît isolé, sans appui, voire assez pleurnichard. Les prêtres qui implorent une aide ne parlent pas d'un quelconque soutien de leurs paroissiens, de leurs confrères, de leur famille. La solidarité ne semble pas caractériser les rapports des desservants de paroisse avec leurs ouailles. C'est aussi la rançon de l'idéal très exclusif du curé tridentin qui tend à isoler le curé dans son presbytère.

LA MORALE DU LOGEMENT DU CLERC

Ce confort et ce niveau de résidence font du clerc un notable. Mais on voit bien qu'il ne vit pas chez lui comme un laïc. L'Église de la Réforme catholique s'est souciée de l'habitat des clercs pour deux raisons principales. Si les décrets du concile de Trente ne parlent pas

43 AD Haute-Savoie, 4 G 74 ; Frédéric Meyer, « La bourse des pauvres prêtres du diocèse de Genève-Annecy au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XCIII, 2007, p. 249-266.

explicitement du presbytère, ils insistent sur la nécessaire résidence des prêtres ayant charge d'âmes et sur la décence de leur vie. Il s'agit de montrer la rénovation de l'Église face aux destructions des protestants, face aux critiques des humanistes et d'inscrire dans la pierre la Réforme catholique. Édifier une église, un couvent, un palais épiscopal ou un presbytère, c'est montrer la victoire de l'Église nouvelle. Cette maison doit être indentifiable. En Haute-Bretagne, le presbytère porte fréquemment le monogramme « IHS » – et non plus « INRI », comme sur les croix d'enclos – et un calice sculpté sur la muraille insistant sur son sacerdoce (exemple à La Maladrie en Saint-Juvat, dans le Poudouvre)⁴⁴. L'évêché fait la fierté des citoyens, l'admiration des voyageurs et c'est là que descendent les notables, voire le roi lorsqu'ils passent par la cité, reconnaissant la supériorité de l'Église.

Mais contrairement à une image sans doute trop XIX^e siècle du « bon curé », le clerc n'est pas seul chez lui. Le curé vit avec son domestique, sa gouvernante, ses vicaires, parfois des chapelains. Dans les paroisses, les curés restent également à la merci de leurs paroissiens. La fréquence des incendies ou des destructions du presbytère les forcent souvent à loger chez un laïc. En février 1720, le curé de Destrier (Savoie), François Bozon, malade et alité, a tout perdu dans un incendie : ses meubles, ses livres, ses papiers, ses réserves alimentaires ; il a été sauvé par ses paroissiens qui le logent dans une maison voisine. À Versonnex (Savoie) en avril 1773, l'incendie de la maison d'un notable nous apprend qu'il y logeait le curé depuis six ans après l'incendie de son presbytère... et le curé pourrait en être le responsable⁴⁵ ! La coupure entre curé et fidèles est donc très relative et elle va imposer une règle de vie stricte au clergé réformé s'il veut rester fidèle à son idéal.

Le chanoine, en fonction de sa prébende, dispose à Bordeaux d'un ou deux domestiques, parfois trois. L'évêque a une « Maison » haute (aumôniers, secrétaire) et basse (domestiques), soit une dizaine de personnes à son service. Les usages épiscopaux visent à ne pas facilement

44 Bruno Restif, *La Révolution des paroisses, culture paroissiale et Réforme catholique en Haute-Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Rennes, PUR, 2006, p. 141.

45 AD Savoie, SA 5427, n° 27 et SA 5472, n° 5 (sommaire apprise de l'intendant du Genevois).

autoriser la cohabitation de membres de la famille par le sang, surtout féminine : François de Sales n'en voulait absolument pas, mais beaucoup d'évêques logent chez eux leur mère ou leur sœur, comme Tencin à Lyon au XVIII^e siècle. Plus que la solitude, c'est la manière du vivre ensemble qu'il faut évaluer. La vie dans la maison du clerc n'est pas celle d'un bourgeois ou d'un prince. Le panégyriste de François-Amédée Milliet de Challes, archevêque de Moûtiers, insiste en 1703 sur l'ordre qui régnait au palais épiscopal comme une preuve de sa sainteté. Il habitait l'appartement « le plus triste, le plus étroit, le plus négligé » du palais et ne laissait voir sa chambre à quiconque pour cacher ses mortifications : « Un ange, Messieurs, n'aurait pas été plus réglé ; sa famille ressemblait à un monastère, où les prières, l'office divin, la messe, le travail, les repas assaisonnés d'une lecture spirituelle, les conversations et les autres exercices se faisaient régulièrement à leurs heures »⁴⁶.

Au palais d'Annecy, les jeux de cartes et de dés sont interdits. Aucun accoutrement de couleur éclatante n'est toléré, ni les cheveux longs, ni les moustaches relevées (à la mode espagnole), ni les plumes au chapeau, ni le port de l'épée (sauf pendant les voyages, pour raison de sécurité). Chacun vaque à ses occupations en silence, avec une « humble gravité, une joviale modestie, une prudente simplicité et une cordiale naïveté⁴⁷ ». On n'entendait jamais ni blasphème ni « parole sale ». Toutes les « petites querelles » en avaient été bannies. La paix régnait partout⁴⁸. Cette impression d'extrême occupation, où l'oisiveté n'a pas sa place, a un but : montrer que la famille épiscopale est le modèle de la famille sainte. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Jean d'Arenthon d'Alex (1661-1695) a rédigé sur le modèle de François de Sales un règlement, de dix pages, où il définit les tâches et les attributions de chacun, mais aussi la « philosophie » de chaque membre de la famille. Il appliquait au palais d'Annecy un règlement très rigoureux, même si l'heure du lever est

46 Bibliothèque municipale de Lyon, ms A 492 700 / 11, p. 8.

47 C.-A. de Sales de La Thuile, *Histoire de la vie et faits du bienheureux François de Sales, évêque et prince de Genève [...]*, Lyon, François La Bottière et Jean Juillard, 1634, p. 285 (« Famille de François toute sainte »).

48 Antoine Godeau, *Eloge des évêques qui dans tous les siècles de l'Église ont fleury en doctrine et en sainteté*, Paris, F. Muguet, 1665, p. 679.

passée à 5 h 30 en été et à 6 heures en hiver. Lui-même se levait à 4 heures, pratiquait une heure d'oraison mentale chaque matin, et avec l'office et l'étude faisait silence jusqu'à 8 heures⁴⁹. Le matin, l'homme de chambre sert l'évêque dans ses appartements, fait son lit, blanchit son linge et ses habits. Il se fait aider par le plus ancien des valets de pied, qui balaie la chambre épiscopale, allume le feu, nettoie ses habits. Le second valet de pied balaie le reste de l'appartement et fait les lits des prêtres d'honneur. Comme à l'époque de François de Sales, il fallait être prêt à tout instant à recevoir les visiteurs, du moins jusqu'à 17 heures.

96

Cette disponibilité semble une priorité pour l'évêque tridentin. L'évêque d'Annecy, de préférence, donnait audience après le repas de la mi-journée. Ouvrir la porte était la tâche du valet de cuisine, et à défaut, de tout domestique. Après, il fallait faire « comprendre doucement » que l'évêque ne pouvait plus recevoir jusqu'à 8 heures le lendemain. S'il y avait une urgence, elle devait transiter par un ecclésiastique de la maison. Un valet de pied prévenait d'une visite l'homme de chambre, qui se tenait dans l'antichambre et qui donnait des chaises, si besoin était. En milieu de journée, l'évêque dînait simplement avec ses aumôniers (et non tout son bureau) et le cuisinier devait être prêt à servir à 10 heures et à 18 heures. Le soir, l'évêque « soupa » seul dans son cabinet, récitait les matines à genoux, disait les prières du soir et l'examen de conscience avec son aumônier et la famille assemblée dans sa propre chambre à 20 h 30. Tous se couchaient à 22 heures, la maison était bien fermée et les clés remises au préfet temporel. Tous les membres de la famille, et plus seulement l'évêque, étaient astreints à la retraite annuelle au séminaire. On reste dans la continuité d'une austérité épiscopale et de la sociabilité familiale. Fénelon, à Cambrai (1695-1715), s'il mangeait peu, aimait avoir une compagnie nombreuse et se promener avec ses grands vicaires après dîner⁵⁰.

49 Innocent Le Masson, *La Vie de messire Jean d'Arenthon d'Alex, évêque et prince de Genève*, Lyon, F. Comba, 1697, p. 534-544 et 222-232.

50 François Lebrun, « Un évêque d'Ancien Régime dans son diocèse : Fénelon à Cambrai d'après les *Mémoires* de Saint-Simon », dans Gérald Chaix (dir.), *Le Diocèse. Espaces, représentations, pouvoirs. France, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 2002, p. 382.

Les Lumières ont-elles amené de profonds changements dans la vie quotidienne des palais épiscopaux et l'austérité a-t-elle cédé la place à un appétit de jouissance ? Saint-Simon fait du cardinal Armand-Gaston de Rohan-Soubise, archevêque de Strasbourg (1704-1749), un libertin. Dans le premier tiers du XVIII^e siècle, le président Laurent Dugas, membre de l'Académie de Lyon et prévôt des marchands, qui est un proche de l'archevêque, ne dîne pourtant que très rarement à l'archevêché. Mais les conversations y sont mondaines et légères, et le jeu est une des occupations préférées de Mgr de Rochebonne (1731-1740). La comtesse de Boigne nous donne à la fin de l'Ancien Régime un tableau peu moral de la vie de l'archevêque de Narbonne Arthur-Richard Dillon en 1763, particulièrement dans son château à la campagne de Hautefontaine. Le prélat y vivait avec sa nièce « dans une intimité fort complète qu'il prenait peu le soin de dissimuler ». Chasses, courses de chevaux, concerts, comédies, un ton très libre, même chez les grands vicaires, « car il y en avait au milieu de tout ce joyeux monde », évoquaient l'aristocratie de Louis XV plus que l'Église tridentine. En revanche, l'évêque de Metz, Louis-Joseph de Laval-Montmorency, avait fait de son château de Frascati une « maison ecclésiastico-militaire bien plus sévère et plus régulière que celle de Hautefontaine », où il tenait table ouverte pour la garnison. À Vienne, M. Émery témoigne en faveur de Mgr Le Franc de Pompignan (1774-1789) et de « sa table frugale, son modeste entretien, son éloignement de la société et des amusements du monde⁵¹ ». Mais l'estimation du mobilier du château rural de Fléville à l'usage de Mgr de La Fare, évêque de Nancy, vendu en l'an III (1795), est de 4 964 livres pour la vaisselle, 903 livres pour les porcelaines et 2 682 livres pour la cave (673 bouteilles!), alors que la bibliothèque ne vaut que 300 livres⁵².

51 *Correspondance littéraire et anecdotique de M. de Saint Fonds et le président Dugas, membres de l'académie de Lyon. 1711-1739*, éd. W. Poidebard, Lyon, M. Paquet, 1900, t. I, p. 188 (lettre du 18 janvier 1722) et t. II, p. 129 (lettre du 11 mars 1733); abbé Sicard, *L'Ancien Clergé de France*, op. cit., t. I, p. 128; *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond. Récits d'une tante*, éd. J.-C. Berchet, t. I, *Du règne de Louis XVI à 1820*, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 1999, p. 54-60.

52 AD Meurthe-et-Moselle, 1 Q 671.

Ce modèle descend l'échelle cléricale. À un autre niveau, le presbytère est aussi une maison qui isole et qui protège un être à part dans la communauté, comme l'exige dorénavant la Réforme catholique. La cure tenant de la ferme et de la maison de maître (M. Vernus), le curé sait qu'il est mieux logé que ses fermiers. Mais la cure n'est pas un manoir même si elle peut en avoir les équipements. Les curés sont invités à y imiter la rigueur de leurs évêques. Le curé, Edme-Restif de La Bretonne, le frère de Nicolas, est le vertueux curé janséniste de Courgis, au diocèse d'Auxerre (Yonne) dans le premier tiers du XVIII^e siècle. Il n'a pas de feu dans sa chambre, et offre son bois à ses paroissiens. Les fenêtres des presbytères savoyards ont des barreaux. Les pièces sont cloisonnées (en briques et non plus en bois) pour distinguer les espaces dévolus au curé, à son vicaire souvent, et à sa servante. La couleur dominante des murs est le blanc et le gris. Les meubles sont en sapin plutôt qu'en noyer. La simplicité et la récollection doivent caractériser l'homme de Dieu. Le presbytère est aussi une forme de clôture spirituelle.

Certes, les écarts d'aisance financière et les usages locaux ne rendent pas les choses uniques, mais beaucoup de choix ne sont pas liés au niveau de revenus. Le niveau de vie augmente à l'évidence, mais avec de nombreuses nuances. Alain Croix a étudié un corpus de cinquante-deux dossiers (inventaires, scellés...) pour les clercs de la presque île de Guérande de 1636 à 1794. Un prêtre à l'inventaire inférieur à 250 livres en 1766 possède pourtant une bibliothèque de 200 volumes, une montre et une cafetière. La grande salle de tel presbytère qualifiée de « salle basse » vers 1720 est devenue un « salon » vers 1750, même si les armoires et les tapisseries voisinent avec des registres paroissiaux ou des sacs de grains⁵³. Contrairement aux logis des notables ou des recteurs bretons, il y a en Savoie, réputée pauvre, peu de chaises et on reçoit peu. En 1720, le curé de Destrier ne possède qu'une bibliothèque d'une vingtaine d'ouvrages (des in-4^o), douze paires de drap, une batterie de cuisine, quelques effets et des réserves d'huile, de vin et de blé⁵⁴. C'est la

53 Alain Croix, « Le clergé paroissial, médiateur du changement domestique ? », art. cit., p. 459-474.

54 AD Savoie, SA 2527, n° 27.

résidence en ville qui fait la différence. Les curés parisiens du XVIII^e siècle ont accès à la chaleur et à la lumière avec un lit clos, des cheminées et des flambeaux. Leurs murs sont couverts de tapisseries de diverses origines et d'une grande richesse de coloris. Les glaces murales, les faïences, les pendules, les livres (au moins 30 % de l'avoir des inventaires) fondent la distinction, et curieusement ils possèdent peu d'objets de dévotion (indice de jansénisme?), et jamais ni haire ni cilice ou discipline⁵⁵.

Un autre élément « fait le clerc » aux yeux des laïcs. Le jardin du curé est devenu un *topos* de la vie cléricale. Florent Quellier a montré que c'était le discours à son propos surtout qui était conformiste, plus que sa réalité⁵⁶. Le curé d'Hénouville, Le Gendre, auteur d'une *Manière de cultiver les arbres fruitiers* en 1652, ou l'abbé Pluche, avec son *Spectacle de la nature* en 1735, vantaient les vertus du curé horticulteur. Christophe Sauvageon, à Sennely en Sologne, en 1700, mêlait dans son quotidien le soin des âmes et de ses légumes. Son jardin faisait 10 000 m², clos de palissades et de haies, avec des simples et des fruitiers en espaliers. Les inventaires révolutionnaires estiment les jardins de curés entre 500 et 5 000 m² ! Ces jardins sont destinés à produire pour l'autoconsommation, mais aussi alimentent une vente (discrète) par la servante et peuvent devenir des lieux d'expérimentation agronomique pour le curé lui-même, mais aussi parfois pour le maître d'école ou un jardinier professionnel. Le jardin, bien clos, bien tenu, avec des allées bien droites, des charmilles, des carrés symétriques, est un signe de distinction et de notabilité. Il se distingue du jardin paysan jusque dans le choix des cultures : le curé préférera les poires, les asperges et les tulipes aux choux, aux poireaux et aux fèves, jugés trop populaires. Surtout, le jardinage est un bon exercice manuel pour délasser le curé de façon décente, comme le dit le chanoine Dognon, de Verdun. C'est une bonne récréation après le repas. Dans son jardin, le curé peut lire, méditer comme il l'a appris au séminaire : en fait, le jardin est le cloître du curé.

55 A. Pardailhé-Galabrun, « L'habitat et le cadre de vie des prêtres à Paris au XVIII^e siècle », art. cit., p. 514.

56 Florent Quellier, « Le jardinage, une signature du bon prêtre tridentin (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans Florent Quellier et Georges Provost (dir.), *Du ciel à la terre. Clergé et agriculture, XVI^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008, p. 27-39.

Les jardins d'hiver et d'été sont l'objet de soins attentifs de la part du haut clergé. Il y a vingt-et-une caisses d'orangers en 1684 à l'archevêché d'Auch et on en trouve à celui de Valence comme de Bordeaux. Devant la terrasse du palais épiscopal de Lyon sont disposés en août 1758 treize pieds d'orangers dans leur caisse, et vingt-sept sont en serre. L'évêque de Grenoble en a six caisses à Grenoble en 1788 dans sa galerie sur la place Notre-Dame et vingt-deux caisses dans le jardin, décoré de statues et d'une fontaine. Il a également fait faire une serre pour recevoir vingt-et-un orangers à son château d'Herbeys⁵⁷. Le goût des évêques du XVIII^e siècle pour les orangers est général et participe d'une culture aristocratique qui se soucie davantage qu'auparavant des « bâtiments d'utilité » de ses maisons urbaines ou rurales. En 1731, François-Hyacinthe de Valpergue, à Saint-Jean-de-Maurienne, veut agrandir le verger de l'évêché pour embellir le site. Il réalise avec le chapitre cathédral l'échange d'une maison et de son jardin, qui appartiennent aux chanoines dans la rue Saint-Antoine, devant le palais, avec une vigne qu'il possède à Margillan. Le jardin fait « cinq quartellées et demi » (environ 6 040 m²), la vigne « six fossorées » (à peu près 2 370 m²), mais elle est exemptée de dîme par l'évêque. L'intendant en rend hommage à l'évêque : si son « palais n'est pas le mieux bâti », il a réussi « un très beau jardin que lui-même a fait faire » écrit-il⁵⁸. Profitant d'une fontaine considérable, l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux a pu faire creuser un bassin d'où partent des canalisations vers les cuisines, l'écurie et un jardin potager. Une grande rampe descend vers le jardin, bien clos de murs. Légumes, mais aussi arbres fruitiers, fleurs, buis taillés, vigne en treille y poussent facilement⁵⁹.

57 O. Meslay, « Le palais de l'archevêché d'Auch en 1684 et l'inventaire des biens de Mgr de La Mothe-Haudencourt », *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 1^{er} trimestre 2001, p. 27 ; François Cadilhon, « Jérôme-Marie Champion de Cicé : vivre en archevêque à la fin du XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. LXXIX, 1993, p. 47-62 ; AD Rhône, BP 2211, fol. 23 r^o ; AD Isère, 4 G 176.

58 Archives diocésaines de Maurienne, Évêché, n^o XV ; Gabriel Pérouse, « État de la Savoie à la fin du XVII^e siècle. 1679-1713. Documents inédits recueillis aux Archives d'État de Turin », *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. LXIII, 1926, p. 1-60.

59 AD Drôme, Q 74, n^o 47, fol. 135-136.

Les chanoines de Cambrai prenaient beaucoup de soin de leur jardin d'agrément (les légumes y sont mal vus), installé dans l'axe de leur cabinet de travail ou de leur chambre de repos et non des pièces de réception, en forme de jardin secret. Des parterres dessinent des carrés géométriques, ornés parfois de statues et de bassins. Les tulipes y poussent depuis la fin du xvii^e siècle, mais aussi les œillets, les jonquilles, les lauriers-roses. Le chanoine Antoine d'Or en 1709 possédait vingt-trois orangers, treize jasmins, deux grenadiers et deux citronniers, cultivés en pot. Ces clerics se donnent des arbres par testament⁶⁰.

Quelques remarques pour terminer. On constate une avance du clergé sur le reste de la population dans l'accès aux objets, au confort, même si le vrai luxe de l'habitat du clergé, c'est d'abord l'espace, les étages et la sociabilité. Le xvi^e siècle apparaît très contrasté, et ce sont les xvii^e et xviii^e siècles qui voient l'édification des beaux palais ou des presbytères. Contrairement à d'autres indicateurs de la Réforme catholique, il n'y a pas ici de rupture après 1750 et la relative aisance financière de la seconde moitié du xviii^e siècle permet une grande époque de construction. « Embourgeoisement », disait Pierre Pierrard⁶¹; disons plutôt adéquation exigée par le contexte religieux et social entre la dignité et le prestige de la fonction, avec le sens des hiérarchies de la société d'Ancien Régime, avec sa culture du paraître et du prestige. C'est aussi un style de vie parent du milieu social d'origine du clergé lui-même. Mais le sens moral, la dignité de la fonction sacerdotale imposent des règles de vie austères, qui ne peuvent être celles des laïcs, opposant nettement la partie « publique » et la partie « réservée » de la maison d'Église, délimitée par une clôture qui ne dit pas son nom et rapproche les séculiers des réguliers.

Le cadre de vie du clergé est-il une médiation culturelle? Elle est évidente lorsqu'Alain Croix évoque en Bretagne l'avance du clergé dans

60 Christophe Leduc, « Les jardins de chanoines à Cambrai aux xvii^e et xviii^e siècles, reflets d'un art de vivre », dans Laurence Baudoux-Rousseau et Charles Giry-Deloison (dir.), *Les Jardins dans les Anciens Pays-Bas*, Arras, Artois Presses Université, 2002, p. 109-125.

61 Pierre Pierrard, *La Vie quotidienne du prêtre français au xix^e siècle, 1801-1905*, Paris, Hachette, 1986, p. 385.

la possession du cabinet de toilette et du pot de chambre ; mais elle est limitée quand le clergé ne connaît que rarement les tables à jeu et possède des chaises à la fois comme les élites urbaines (76 % du corpus) mais aussi des bancs comme les paysans (41 %). Christophe Leduc ne voit pas les chanoines de Cambrai rechercher les plantes rares ni innover dans leurs choix botaniques ; mettent-ils la main eux-mêmes au jardin ou laissent-ils faire leurs domestiques (qu'ils dotent pour cela dans leur testament) ?

En fait, l'habitat du clerc reproduit largement les inégalités existantes à l'intérieur du clergé. La frontière de distinction passe entre haut et bas clergé, entre haut-chœur et bas-chœur dans un chapitre ; entre curés et vicaires dans la paroisse : l'habitat est un marqueur social. Mais en brouillant quelque peu les cartes : un curé urbain vit mieux que certains chanoines ; un chanoine peut vivre mieux qu'un évêque crotté d'un petit diocèse méridional. Restent les oubliés, les vicaires, les prêtres habitués. Un autre champ de recherche à creuser.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par <i>Lucien Bély</i>	7
---------------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

SPÉCIFICITÉS DE L'HABITAT ARISTOCRATIQUE ET CLÉRICAL

Bienvenue chez les Guise : sur l'habitat aristocratique à la Renaissance Marjorie Meiss-Even.....	13
--	----

Habiter un hôtel particulier à Paris au xvii ^e siècle d'après les inventaires après décès Nicolas Courtin	33
--	----

L'hôtel aristocratique, lieu du changement urbain. Paris au xviii ^e siècle Natacha Coquery	47
--	----

Entre notabilité et modestie cléricale : l'habitat du clergé séculier en France à l'époque moderne Frédéric Meyer	69
---	----

DEUXIÈME PARTIE

ESPACES COMMUNS ET LOCAUX PROFESSIONNELS EN VILLE

Habiter ensemble : les espaces communs dans les maisons ordinaires à Paris (1650-1790) Linnéa Rollenhagen Tilly.....	105
--	-----

L'habitat et les locaux à usages professionnels en ville au xviii ^e siècle Youri Carbonnier.....	135
--	-----

215

TROISIÈME PARTIE
HABITAT RURAL ET MODES DE VIE

Vivre en gentilhomme campagnard au siècle des Lumières Michel Figeac	171
Structure et évolution du mas de l'Albera à l'époque moderne Martine Camiade et Jean-Pierre Lacombe-Massot	193
Table des matières	215